



DÉCLARATION LIMINAIRE

CSA DU 28 FEVRIER 2025

M. le Président, mesdames et messieurs les participants à ce 1er CSA Interrégional de l'année 2025. Le syndicat FO Justice Grand Est ne pouvait commencer cette instance sans avoir une pensée pour notre collègue de CHAUMONT décédé samedi dernier.

Le 1er syndicat de notre interrégion va continuer son travail inlassable pour le bien-être de l'ensemble des personnels, tous corps et tous grades confondus.

Les sujets que nous avons souhaités mettre à l'ordre du jour de ce CSA en apportent déjà la preuve. Nous avons décidé de démarrer efficacement cette année 2025 afin de donner le ton et de mettre en perspective les manques de notre administration. Nationalement, nous sommes en adéquation avec les projets soutenus par le nouveau Garde des sceaux, celui-ci reprenant en majorité les revendications portées par notre organisation syndicale depuis des années.

Certains de nos camarades d'autres OS sont dans l'embarras, car leurs « bases » sont en adéquation avec nos propositions mais les enjeux électoraux à venir et leurs alliances avec les syndicats de magistrats les empêchent de le dire trop fort et ne facilitent pas les tractations. Comment ne pas être pour la création de prisons plus sécurisées, aller contre les CIMM pour nos collègues Ultramarins et ne dire au fort que la visioconférence doit être la règle et l'extraction judiciaire l'exception. Les PREJ, ELSP et ERIS apprécieront !!!!!

Régionalement, l'ouverture de 30 bureaux locaux estampillés FO Justice marque la qualité du travail accompli au cours de cette année 2024 et nous encourage à poursuivre nos multiples actions pour nos collègues.

Nous regrettons le manque de professionnalisme d'OS dans la diffusion des tracts et des écrits sur les réseaux sociaux et la presse.

Il est juste impossible de poster des photos intérieures d'une structure, de divulguer des informations ultra-sécuritaires du fonctionnement d'un établissement et le « peut-être » torpillage d'une fouille sectorielle au simple motif de l'organisation d'un repas de nuit !!!

Dans la continuité de nos propos, nous déplorons qu'en cette année 2024 nous nous soyons attardés de manière chronophage à la gestion plus problématique de 4-5 établissements. Nous connaissons les efforts faits par l'équipe de direction de la DI pour rappeler à ces CE de faciliter le dialogue social et le bon sens dans les prises de décisions mais 2025 commence de la même manière, ils n'ont toujours pas pris la mesure et les enjeux dont ils ont la responsabilité. Nous avons déjà marqué notre mécontentement que ce soit oralement ou par écrit.

Nous allons passer aux différents blocages des structures si ceux-ci n'entendent pas vos et nos demandes répétées.

Les représentants FO Justice du CSA

